

Chere Madame Vianes,

Comme vous le savez pour des raisons logistiques je ne peux pas assister à ce forum.

Mais je sais d'ores et déjà que mes collègues des Femmes Juristes du Sénégal qui sont présente vont défendre les couleurs du Sénégal avec force et conviction.

L'Etat Civil est un élément très important de l'accès aux droits essentiels pour les enfants et leurs mères.

Ce droit à l'existence administrative permet non seulement de planifier et prévoir des infrastructures de base nécessaire grâce aux chiffres que peut générer l'Etat Civil si il est bien organiser, mais donne aussi une existence civile et civique pour l'exercice des droits de citoyenne ou de citoyens lors de consultation démocratiques.

Du fait de nombreuses contraintes historiques, sociales et financières l'Etat civil reste en difficultés dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Historiquement sachez que l'inscription administrative au temps de la colonisation équivalait à l'obligation de travail d'intérêt général d'où un souvenir difficile.

Socialement cette enregistrement sert quand vous pouvez avoir accès à des infrastructures de bases (école, sante,...) si elles n'existent pas dans votre zone pourquoi auriez-vous besoin d'une identité administrative. Et pour finir l'Etat civil coute cher à l'usager, malgré plus de 700 centres d'Etat Civil dans un pays comme le Sénégal l'usager est parfois logé loin de son centre et il doit s'y déplacer, et surtout revenir une seconde fois pour prendre son acte, car le secrétaire n'a pas autorité de signature. Parfois l'usager arrive et il n'y a pas de registre d'enregistrement, car il revient à la Commune de se fournir en matériel et son budget est extrêmement limité.

Cet usager qui fait face à tant d'obstacle doit avoir beaucoup de courage pour obtenir un document d'Etat Civil. Mais malgré tout près de 75% des enfants de moins de 5 ans sont enregistré à l'Etat Civil (EDS 2010-11).

Ce sont surtout les plus pauvres et les plus éloigné des centres d'Etat Civil qu'il reste à prendre en compte.

Avec la direction de l'Etat Civil du Sénégal, l'Union Africaine nous menons un travail de réforme pour permettre cet accès au plus démunie. Avec la mise en place progressive de programmes de bourses familiales sur le modèle de la Bolsa Familia d'Amérique Latine ces enfants, personnes sans identités ne pourrons avoir accès à ces services progressiste en matière de réduction de la pauvreté sans pouvoir justifier de leur identité.

C'est en particulier grâce à la société civile, ONGs, associations locales que ces changements se produisent, un grand merci à tous ces acteurs de plaidoyer dont vous faite partie et qui rendront nos sociétés plus dignes de leurs enfants.